MINISTERE DE LA SECURITE

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION DE LA POLICE DES FRONTIERES

DIVISION DES POLICES SPECIALES

POLICE SPECIALE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE OUAGADOUGOU

N°-2026- 05 /MSECU/DGPN/DPF/DPS/PSAIO.

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 01 AVR 2026

Le Chef de la Police Spéciale de l'Aéroport International de Ouagadougou

A

–Tout Représentant de Compagnie Aérienne
– Tout Responsable d'agence de voyage

Objet : Mise en exploitation de la plateforme numérique « fiche de voyage »

Le Ministère de la Sécurité du Burkina Faso dans le processus de dématérialisation des actes de l'Administration publique a créé une plateforme numérique dénommée « **fiche de voyage** ». Cette plateforme permettra aux passagers d'effectuer les formalités de police en ligne, en remplacement du remplissage manuel de la fiche de police.

De ce fait, pour compter du 08 avril 2026, les formalités d'immigration au Burkina Faso se feront obligatoirement en ligne sur le site « ***https://fichedevoyage.gov.bf*** ». Je vous invite alors à informer vos clients de cette obligation et à prendre toutes dispositions utiles à leur profit pour sa mise en œuvre.

Veuillez agréer, Mesdames et Monsieurs, l'expression de ma parfaite collaboration.

Ampliation :

-DPF : (ATCR)

DGPN - POLICE AEROPORT OUAGADOUGOU
Le Commissaire
BURKINA FASO

W. M. Raymond OUEDRAOGO
Commissaire Principal de Police